

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

DELUBAC MONÉTAIRE – Part I

(ISIN : FR00140015B2)

OPCVM soumis au droit français géré par DELUBAC ASSET MANAGEMENT

Nom de l'initiateur : DELUBAC ASSET MANAGEMENT

Site internet : www.delubac-am.fr

Contact : Appelez le 01 44 95 37 87 pour de plus amples informations

Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de DELUBAC ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. DELUBAC ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le numéro GP 00009 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 23/02/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type : DELUBAC MONETAIRE (ici, « l'OPCVM » ou « le FCP » ou « l'OPC ») est un Fonds Commun de Placement de droit français.

Classification A.M.F. : Monétaire court terme à valeur liquidative variable (VNAV).

Durée : L'OPC a été créé le 15/09/2023 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans. Delubac Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : Le Fonds DELUBAC MONETAIRE a pour objectif d'obtenir une performance, nette de frais de gestion, égale à celle de son indicateur de référence, l'Ester capitalisé, au terme de la durée de placement recommandée de 3 mois, diminué de l'ensemble des frais facturés au fonds et relatifs à chaque catégorie de parts, et en intégrant dans sa gestion une approche dite ISR (Investissement Socialement Responsable). En période de rendements négatifs sur le marché monétaire, le rendement du fonds peut être affecté négativement. Par ailleurs, après prise en compte des frais courants la performance du fonds pourra être inférieure à celle de l'ESTER capitalisé. A cela, est associé un objectif extra-financier, qui se traduit par l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG) de manière systématique. Le portefeuille est investi en instruments du marché monétaire, en obligations et titres de créances négociables libellés en euro émis par un Etat membre de l'OCDE (dette publique) et/ou en obligations non gouvernementales (dette privée) ayant leur siège social dans un pays de l'OCDE dont l'émetteur présente une notation minimale de A1 dans l'échelle de notation de Standard & Poors, F1 dans celle de Fitch ou de P1 dans celle de Moody's ou jugée équivalente par la Société de Gestion. Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés, négociés sur des marchés réglementés et organisés, de la zone euro et internationaux dans un but de couverture sur les risques de taux et/ou de crédit dans la limite d'une fois l'actif. L'actif du FCP est composé :

- D'instruments de dette publique jusqu'à 70% de l'actif.
- D'instruments du marché monétaire sous la forme d'obligations et de titres négociables à court terme jusqu'à 100% de l'actif

Avec les caractéristiques suivantes :

- Fourchette de sensibilité au taux d'intérêt : [0, +0.5]
- Zone géographique des émetteurs des titres : zone OCDE
- Devises de libellé des titres dans lesquels le Fonds est investi : euro

Dans le cadre de la dérogation prévue à l'article 17§7 du Règlement MMF, le fonds envisage principalement d'investir plus de 5% dans les BTF (Bons du Trésor émis par l'état français) et Bubill (émis par l'état allemand).

Le fonds sélectionne les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leur univers d'investissement (approche « best-in-universe ») à partir d'un univers d'investissement composé des émetteurs présents dans l'indice Bloomberg Euro Aggregate (Ticker LBEATREU) comprenant environ 1 000 émetteurs. En amont, nous appliquons un filtre de sélection négative (politique d'exclusion) et une note maximale est fixée au niveau des émetteurs (<30 en se

basant uniquement sur la méthodologie de notation Sustainalytics). Le fonds s'engage également à suivre les « most significant events » remontés par la recherche Sustainalytics et exclut les entreprises qui présentent des controverses sévères (catégories 4 et 5). Les évaluations de risque ESG sont produites par Sustainalytics. A titre d'exemple, les indicateurs suivants sont utilisés dans l'analyse extra-financière des participations : Indicateurs environnementaux (existence d'un système de management environnemental, existence d'une politique environnementale, émissions de gaz à effet de serre..) ; Indicateurs sociaux : (existence d'une politique d'inclusion et de diversité, taux de formation des salariés, respect des droits humains dans la chaîne des fournisseurs...) ; Indicateurs de gouvernance (existence d'un code de conduite, féminisation des instances de gouvernance...). Pour ce qui concerne les émetteurs souverains, la méthodologie d'évaluation ESG de Sustainalytics mesure la richesse nationale composée du capital naturel et du produit intérieur, du capital humain et du capital institutionnel. Le gérant fonde son analyse sur des informations relatives aux critères ESG provenant de fournisseurs d'informations tiers il existe un risque que la gestion puisse intégrer ou écarter une valeur au sein du portefeuille au regard d'éléments non exhaustifs, inappropriés ou non disponibles. La gestion atténue ce risque en incluant sa propre analyse.

Investisseurs de détail visés : Ce Produit est conçu pour des investisseurs de détail qui n'ont ni expertise financière ni connaissance spécifique pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. Il est approprié pour des clients cherchant à préserver et/ou accroître leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 3 mois. La part I est plus particulièrement à destination des investisseurs institutionnels. Le Produit n'est pas commercialisé auprès des investisseurs américains entrant dans la définition de restricted person telle que résumée dans le prospectus du Produit.

Dépositaire : CACEIS Bank. Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.delubac-am.fr ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : DELUBAC ASSET MANAGEMENT - Service Clients – 10 Rue Roquépine - 75008 Paris.

Autres informations :

Indicateur de référence : Ester capitalisé.

Affectation des revenus : Capitalisation.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées par CACEIS BANK chaque jour à 11h00 (ou le jour ouvré précédent si ce jour n'est pas ouvré à la Bourse de Paris) et exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour. .
Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (au sens du Code travail français), ni les jours de fermeture de la Bourse de Paris (calendrier officiel : EURONEXT).

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 3 mois

⚠ Avertissement : le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce type de scénario s'est produit pour un investissement après 3 mois.

Période de détention recommandée : 3 mois

Exemple d'Investissement : 10 000 €

Scénarios	Si vous sortez après 3 mois	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen	9 976€ -0,2%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen	9 976€ -0,2%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen	9 981€ -0,2%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen	10 087€ 0,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement sur l'indice de référence entre avril 2022 et juillet 2022, intermédiaire entre mai 2022 et août 2022 et favorable entre octobre 2023 et janvier 2024.

Que se passe-t-il si DELUBAC ASSET MANAGEMENT n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 € sont investis.

	Si vous sortez après 3 mois*
Coûts totaux	9€
Incidence des coûts**	0,09%

* Période de détention recommandée

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres PRIIP. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 3 mois
Coûts d'entrée	Il n'y a pas de frais d'entrée.	0€
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie.	0€

Coûts récurrents prélevés chaque année		Si vous sortez après 3 mois
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,25% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	6,25€
Coûts de transaction	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	2,50€

Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		Si vous sortez après 3 mois
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Néant	0€

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 3 mois au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les parts de cet OPC sont des supports de placement à court / moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts tous les jours, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société DELUBAC ASSET MANAGEMENT (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société DELUBAC ASSET MANAGEMENT : veuillez contacter la société DELUBAC ASSET MANAGEMENT, par courriel (Conformite@delubac-am.fr) ou par courrier, de préférence avec A/R (DELUBAC ASSET MANAGEMENT – à l'attention de la direction risques et conformité – DELUBAC ASSET MANAGEMENT - Service Clients – 10 Rue Roquépine - 75008 Paris). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société www.delubac-am.fr.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : www.delubac-am.fr.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses. Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : www.delubac-am.fr. Le Fonds DELUBAC MONETAIRE promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement 2019/2088 du Parlement Européen.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, le porteur pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) le porteur ait effectivement présenté une demande écrite aux services de DELUBAC ASSET MANAGEMENT et ne soit pas satisfait de la réponse de DELUBAC ASSET MANAGEMENT (ii) qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : madame/monsieur le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02 - www.amf-france.org.

Classification SFDR : Article 8

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.